

5 sociétés du Vaucluse ont été distinguées à l'occasion de la remise des Trophées Créo Vaucluse. 14 entreprises étaient nommées. Parmi les lauréats on trouve la société [FILMATIK](#) (siège à Velleron), spécialisée dans les reportages vidéos et photographiques, les prises de vue par drone. Mikaël Richard a reçu le prix du meilleur Jeune entrepreneur et le prix spécial Coup de coeur des internautes. La société. Richard Pradier, d'Application mécanique hydraulique, spécialisé dans le commerce de gros de fournitures et d'équipements industriels, a reçu le prix de la reprise d'entreprise. Pour MAP, siège à Molène, spécialisée dans la fabrication et la pose de menuiseries en aluminium, Patrick Betsch a remporté le prix Réussite et développement. Jean-Benoît Truchot, a reçu le prix de l'originalité et l'innovation pour la marque Chocolat T à Sérignan-du-Comtat. Anthony Dawid-Micaux a remporté le prix de la revitalisation pour sa société de maréchalerie à Oppède.